

Les étapes importantes de nos 4 ans de mandat

Février 2020 : le Projet ESEIS a démontré une fois de plus que la clairvoyance CGT/FLAG est la meilleure alliée des salarié-e-s



Le 25 février 2020 la Direction présente aux élus son projet de transfert du service technique « soi-disant » dans le groupe Engie-Cofely. Le nom d'Eseis est évoqué mais la présentation de la Direction porte à confusion et des contre-vérités sont avancées comme la convention collective « prestataire de services » d'ESEIS qui dans les faits n'existe absolument pas...

Or en faisant jouer nos contacts chez Engie plutôt que de prendre pour parole d'évangile les éléments de langage de la Direction nous apprenons la réalité : les 298 salariés CCF seront transférés dans une entreprise low-cost qui n'a ni convention collective ni les avantages du groupe Engie-Cofely.

C'est ainsi que nous avons également été informés que la plupart des soi-disant dirigeants d'Eseis qui étaient invités en CSE pour vanter leur entreprise étaient des parfaits inconnus des salariés. Évidemment puisqu'ils ne travaillaient pas chez Eseis mais chez Engie-Cofely...

La majorité CGT-FLAG décide de recourir à un expert agréé. Celui-ci nous permettra de découvrir qu'aucun accord de maintien des acquis n'était prévu pour les salariés CCF. En 4 ans de mandat nous sommes les seuls à avoir porté le recours aux expertises aux ordres du jour alors que c'est un outil essentiel pour les élus qui veulent se forger un avis objectif.

Nous décidons au cours des réunions suivantes de voter des suspensions de séance le temps que la Direction fournisse les documents nécessaires à notre expert. Cette stratégie nous a permis de gagner du temps jusqu'au premier jour du confinement qui a fini par avoir raison du projet Eseis.

Mais cette stratégie a failli être mise à mal par 6 élus minoritaires de l'UNSA (une RCL à Strasbourg, un DCL à Angers et un adjoint de Bordeaux) et de la CFDT

(une Directrice projet digital, un Responsable au BE sur Boulogne ainsi qu'un RT à Dijon).

En effet lors de la dernière suspension ceux-ci ont décidé de continuer la réunion, en entravant le CSE par leur refus de respecter le vote majoritaire qui la suspendait.

Certains ont tenté par tous moyens de leur vendre le projet de la Direction en essayant de convaincre les salariés de son bien-fondé. Reprenant mot pour mot sans aucun recul ses éléments de langage trompeurs, comme ce fut le cas par un tract des mêmes élus UNSA ou encore comme un RCL de la CFDT en descendant sur le piquet de grève de Rennes pour persuader les salariés de stopper leur mouvement... Sont-ils naïfs ou ont-ils un intérêt à cela ? De nombreux sympathisants à eux nous ont remerciés par la suite.

Le DRH, complice, a lui-même désigné un Secrétaire de séance RT à Dijon, élu et DS CFDT parmi eux afin de forcer la procédure en les remerciant « d'être resté » pour « débloquer la situation » et « afin de pouvoir avancer ».

Vers la sortie ?...

Vous allez bientôt devoir choisir des représentants pour 4 ans, il va se passer beaucoup de mouvement dans l'organisation de l'entreprise durant toutes ces années. Lorsque vos conditions de travail risqueront d'être dégradées ou pire votre emploi sera menacé, qui sera là pour vous soutenir ? L'histoire l'a maintes fois démontré seule la majorité FLAG/CGT répond présent pour soutenir les salariés lorsqu'ils se retrouvent en difficulté.

Aux prochaines élections soyez sûr de votre vote pour les 4 années à venir : Votez pour la majorité FLAG-CGT



Syndicat FLAG

@ contact@syndicatflag.fr

☎ Alain • 06 95 37 82 18